

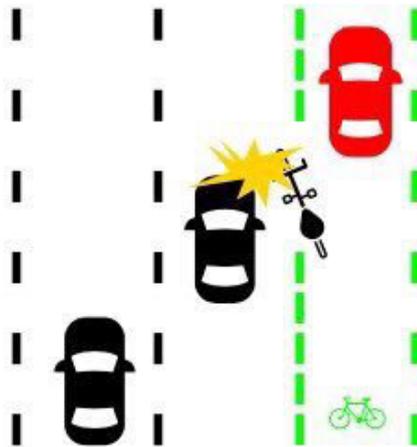
Chaîne cycliste pour le respect des aménagements cyclables

Le vendredi 6 octobre 2017 à 8H00



Vous devriez recevoir une amende de 135€ pour stationnement gênant.

(Article R412-7)



Le stationnement sur piste cyclable tue.

Avenue Maginot à Tours

(rdv place du Christ-Roi)